

JOURNÉE DES DOCTORANTS DU GRANEM

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

A destination de l'ensemble des membres du laboratoire, cette chartre recueille l'ensemble des informations relatives à la Journée des Doctorants qui se tient en avril ou mai de chaque année. Document de référence, elle apporte les réponses aux questionnements que peuvent avoir les doctorants et les enseignants-chercheurs sur cette rencontre. Ce document est élaboré par le comité d'organisation et validé par la direction du GRANEM.

Sous format de questions-réponses, les éléments abordés dans cette chartre sont les suivants :

- 1) Quels sont les objectifs de la Journée des doctorants ?*
- 2) Comment la journée s'organise-t-elle ?*
- 3) Quels sont les documents à soumettre ?*
- 4) Comment se passe la présentation des travaux de recherche ?*
- 5) Quel format attendu ?*
- 6) La calendrier de la Journée des Doctorants*

La Journée Des Doctorants constitue un élément important de la vie du GRANEM et représente pour les doctorants une étape indispensable de leur cursus de chercheur. En effet, ce rendez-vous annuel est l'occasion pour ces derniers d'exposer l'état d'avancement de leur recherche dans des conditions proches de celles qu'ils rencontreront lors de séminaires ou de colloques. Les discussions initiées par le rapporteur sont des éléments incontournables afin d'apporter un regard extérieur à la démarche suivie par le doctorant. La participation aux différentes présentations des autres doctorants permet également à chacun de se situer et d'apprécier l'état d'avancement de ses réflexions. C'est donc tout naturellement que cette manifestation est rendue obligatoire pour l'ensemble des doctorants.

*Gaëlle Pantin-Sohier
Gildas Appéré*

1) Quels sont les objectifs de la Journée des doctorants ?

Cette journée est placée sous le signe de l'ouverture intellectuelle, c'est « l'étape annuelle » de chaque doctorant. Cette rencontre permet à chacun de présenter sa thématique ainsi que ses travaux de recherche et d'entraîner son esprit critique et sa curiosité scientifique sur les travaux des autres. La présentation lors de cette journée doit également permettre aux doctorants de bénéficier d'un autre regard que celui du/des directeur/s de thèse. La Journée des Doctorants doit se voir selon deux approches, d'une part un développement de compétences scientifiques et un enrichissement des travaux de recherche et d'autre part un moment de convivialité permis par la rencontre de l'ensemble des membres du laboratoire.

2) Comment la journée s'organise-t-elle ?

La préparation de cette journée est assurée par le comité d'organisation présidé par Dominique Peyrat-Guillard et composé de Linda Gorman, référente du GRANEM et de deux doctorants volontaires (pour 2019 : Margaux Laviron et Brice Claviez-Homberg) membres du comité pour une année. La journée est organisée par sessions thématiques en fonction des communications proposées (théories économiques, économie spatiale, marketing, compatibilité, finance, RH ...), et est clôturée par un moment de convivialité où l'ensemble des membres du laboratoire sont conviés.

Concernant les obligations de présence, le CODIR du GRANEM (COmité de DIRection) a statué sur le fait que la participation à cette journée est **obligatoire pour l'ensemble des doctorants rattachés au GRANEM**. En cas d'impossibilité pour diverses raisons, un justificatif doit être présenté et signé par le directeur de thèse. Si aucun justificatif n'est présenté, les instances décisionnelles du laboratoire se réservent le droit de refuser tout financement relatif à des déplacements pour l'année universitaire suivante.

De la même façon, l'appartenance au GRANEM engage les enseignants-chercheurs à participer à cette journée de travail collectif, notamment en tant que rapporteurs. La désignation très en amont de la date de la journée des doctorants permet aux enseignants-chercheurs de réserver cette date.

3) Quels sont les documents à soumettre ?

Il est demandé à chaque doctorant de préparer une communication à caractère scientifique sur l'exemple des communications de colloques et congrès scientifiques. Les exigences varient en fonction de l'année d'inscription.

Pour les doctorants inscrits en première année, le document doit être composé de :

- Une revue de la littérature
- Une ébauche de la problématique
- La méthodologie envisagée en vue de répondre à la problématique

Pour les doctorants inscrits en deuxième année et plus, le document à soumettre peut être un article, un chapitre de la thèse, des résultats de recherche (d'une enquête, d'un questionnaire,...). **Le format d'écriture est à voir dans l'annexe 1.**

4) Comment se passe la présentation des travaux de recherche ?

Le doctorant dispose de 10 minutes minimum – s'il souhaite s'exercer à la synthèse – à 15 minutes maximum, pour présenter ses travaux qui sont ensuite suivies de 5 minutes de discussion avec les doctorants de l'auditoire, puis de 10 minutes de débat avec le rapporteur et l'ensemble de l'auditoire. Le rapporteur est sollicité par le doctorant en concertation avec son directeur de thèse. Le doctorant s'assure d'obtenir l'accord du rapporteur et transmet la confirmation écrite de celui-ci (mail) au comité d'organisation. (Voir la partie calendrier).

5) Quel format attendu ?

Afin d'harmoniser les présentations, il est demandé aux auteurs de **respecter la mise en page présentée dans l'annexe 1**. Composé d'une vingtaine de pages **maximum**, le document est écrit en Times New Roman à interlignes 1,5. Il est transmis au rapporteur avec copie au directeur de thèse (Voir la partie calendrier).

6) Le calendrier de la Journée des Doctorants

Pour le bon déroulement de la Journée des Doctorants et faciliter son organisation, nous demandons à chacun de respecter **scrupuleusement** le calendrier ci-dessous.

➤ **Au plus tard le jeudi 28 Février :**

- Chaque doctorant transmet au comité d'organisation le titre de sa communication et le nom de son rapporteur via un formulaire en ligne qui lui sera transmis par mail début février.

➤ **Mi-mars :**

- Le comité d'organisation prend contact avec les rapporteurs pour leur confirmer les rapports dont ils auront la charge en tenant compte d'une équitable répartition entre enseignants-chercheurs.

➤ **Au plus tard le jeudi 18 avril :**

- Les doctorants envoient leurs communications aux rapporteurs.

➤ **Jeudi 9 mai 2019 :**

- **Journée des Doctorants.** La date a été décidée en CoDir.

Document visé par :

Gaëlle Pantin-Sohier
Directrice du GRANEM



Gildas Appéré
Directeur adjoint du GRANEM



Dominique Peyrat-Guillard
Responsable des doctorants du GRANEM



<u>Annexe 1</u> : Charte graphique de la Journée des Doctorants du GRANEM
--

Le corps du texte est écrit en Times New Roman à interlignes 1,5.

Titre de la présentation (taille 16 – gras – centré)

Auteur et laboratoire (taille 14 – centré)

Résumé (taille 12 – gras)

Le corps du résumé écrit en taille 12 comprend entre 500 et 700 caractères

1. Titre – taille 14 – gras

1.1. Titre – taille 12 – gras

1.1.1. Titre – taille 12

Corps du texte en taille 12 – interlignes 1,5

Bibliographie (taille 12 – gras)

Le format Zotero à choisir est : « Academy of Management Journal » - taille 12